



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE L'ACADÉMIE VÉTÉRINAIRE DE FRANCE N°3
SUR LES TESTS COVID-19**

Le 28 mars 2020

La réalisation de tests Covid-19 à grande échelle apparaît comme indispensable pour maîtriser l'épidémie et préparer au mieux la levée du confinement.

Dans ce contexte, l'Académie vétérinaire de France (AVF) salue et soutient la démarche d'offre de service des producteurs français de réactifs vétérinaires qui ont l'expertise du diagnostic des coronaviroses chez les animaux et la capacité de produire plusieurs centaines de milliers de tests virologiques et sérologiques par mois.

L'AVF demande instamment aux autorités sanitaires d'examiner avec la plus grande attention cette possibilité, à laquelle plusieurs pays dont les États-Unis ont déjà largement recours.

Par ailleurs, les laboratoires vétérinaires sont capables d'effectuer un très grand nombre d'analyses grâce à leurs automates et outils de diagnostic.

Ces établissements devraient être autorisés à renforcer utilement les capacités d'analyse Covid-19, comme c'est le cas dans d'autres pays (Allemagne, Italie, Belgique...).

La médecine vétérinaire représente une composante importante de la santé publique. C'est pourquoi les instances sanitaires internationales promeuvent le concept "Une seule santé/One Health".

La cellule Covid-19 de l'AVF, animée par Marc Dhenain, s'est mobilisée pour préparer des avis scientifiques et collaborer avec les autres académies et les instances sanitaires.